

Chapitre 8

COMMUNICATIONS ET CULTURE

Au milieu de l'année 1986, les composantes « Programmes d'information » et « Relations culturelles » ont été regroupées pour former le Secteur des communications et de la culture. Cette réorganisation avait pour objet de préciser le rôle des programmes dans ces domaines, de leur donner une valeur stratégique et de réunir les fonctions connexes autrefois séparées. En dépit du changement apporté, il n'y a toutefois eu aucune augmentation des ressources en personnel.

Le Secteur des communications et de la culture accordera une importance accrue au volet « Communications ». Désormais, cette composante constituera plus qu'un moyen de décrire et d'expliquer les politiques déjà en vigueur : elle jouera un rôle de premier plan lors de la planification et de la mise en œuvre des politiques du Ministère. D'ailleurs, la création de la Direction générale des services de communication sur le commerce vient témoigner de la nécessité, sur le plan organisationnel, d'utiliser les communications comme moyen d'appuyer les activités ministérielles d'expansion du commerce et de politique économique commerciale. En outre, le Service s'est vu attribuer le mandat de mettre en œuvre les programmes de communication au Canada et à l'étranger, ainsi que ceux de relations culturelles à l'étranger. Il pourra ainsi renforcer le rôle joué par les relations culturelles internationales dans les relations extérieures du Canada. Ses principaux objectifs en cette matière sont de sensibiliser les Canadiens d'une part, au rôle joué par le Canada dans le monde et d'autre part, à l'importance des questions internationales pour leur sécurité et leur bien-être, de faire connaître le Canada et d'appuyer ses objectifs de politique extérieure et de commerce, et de permettre aux citoyens et aux organismes canadiens de défendre plus efficacement leurs intérêts ailleurs dans le monde.

Outre l'addition des deux composantes, le Secteur regroupe d'autres services, qui avaient autrefois une fonction distincte. Il comprend entre autres le Service des relations avec les médias, autrefois le PRESS OFFICE, qui s'est vu attribuer un mandat plus vaste, ainsi qu'une nouvelle section, chargée de planifier les activités ministérielles d'expansion du commerce et de politique économique commerciale au sein du Ministère et de tâter le pouls de la population pour ensuite faire part de l'opinion publique aux responsables de la planification des communications et de l'élaboration des politiques. Par ailleurs, la bibliothèque, qui joue un rôle important dans le domaine des communications, a été transférée au nouveau Secteur.

Ce dernier se distingue des autres par sa vaste capacité de planification et d'analyse. Son rôle consiste en effet à planifier les manifestations importantes, à orienter

l'utilisation des ressources pour des manifestations culturelles organisées en fonction d'objectifs, de régions, de thèmes et de publics précis, tant au Canada qu'à l'étranger, ainsi qu'à produire des outils de communication (publications, films, etc.).

Relations avec les médias

Le Service des relations avec les médias travaille en étroite collaboration avec les journalistes canadiens et les journalistes étrangers en poste au Canada de façon à mieux faire connaître au public les questions de politique extérieure et les initiatives prises dans ce domaine. Dans le but d'assurer la liaison entre le Ministère et les médias, le Service fournit à ces derniers des informations sur les divers aspects de la politique extérieure du Canada, ainsi que sur les activités du Ministère. Afin d'aider le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et les ministres du Commerce extérieur et des Relations extérieures, il organise en leur nom des séances d'information, des entrevues, des rencontres avec des éditorialistes et des conférences de presse. En outre, poursuivant son objectif de stimuler l'intérêt à l'égard de la politique extérieure du Canada, il entretient des relations suivies avec les médias canadiens.

Le Service participe à la planification des interventions du Ministère qui ont un rapport avec les médias, ainsi qu'à l'élaboration de stratégies de communication relativement aux questions d'actualité. Il fournit également des renseignements sur les sujets d'actualité aux bureaux des trois ministres.

Lorsque le Premier ministre ou l'un des trois ministres des Affaires extérieures se rendent à l'étranger en visite officielle, ou lorsque des dignitaires étrangers viennent en visite officielle au Canada, le Service des relations avec les médias organise des séances d'information et fournit aux journalistes la documentation qui leur permettra de situer chaque visite dans son contexte politique particulier. En outre, il est responsable de la diffusion de tous les communiqués de presse publiés par le Ministère (325 en 1986-1987), organise des entrevues, des séances de photo et des conférences de presse, et s'occupe de l'accréditation des journalistes étrangers et canadiens qui désirent couvrir les conférences internationales ou encore les visites officielles de dignitaires étrangers au Canada.

Le Service des relations avec les médias adresse quotidiennement, par télex, une revue de presse à toutes les missions du Canada à l'étranger et possède un centre d'écoute des médias électroniques à partir duquel il peut produire des transcriptions de nouvelles à l'intention du Ministère et des missions à l'étranger.